

Ismael, Tarq Y. *Iraq and Iran, Roots of conflict*. Syracuse (N.Y.) Syracuse University Press, Coll. « Contemporary Issues in the Middle-East », 1982, 240 p.

Louis-Jean Duclos

Volume 14, Number 3, 1983

Le nouvel ordre industriel international

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701567ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701567ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Duclos, L.-J. (1983). Review of [Ismael, Tarq Y. *Iraq and Iran, Roots of conflict*. Syracuse (N.Y.) Syracuse University Press, Coll. « Contemporary Issues in the Middle-East », 1982, 240 p.] *Études internationales*, 14(3), 592–593.
<https://doi.org/10.7202/701567ar>

aussi différemment sur les disciplines universitaires, sur l'industrie, sur les centres de recherche et sur le marché de l'emploi. En ce sens, la méthodologie choisie pour la table-ronde était bonne, à condition de s'en tenir au thème annoncé.

Paule LABERGE

*Institut d'Histoire et de
Sociopolitique des Sciences
Université de Montréal*

ISMAEL, Tareq Y. *Iraq and Iran, Roots of conflict*. Syracuse (N.Y.) Syracuse University Press, Coll. « Contemporary Issues in the Middle East », 1982, 240 p.

La révolution iranienne fait frémir le monde: elle réveille les phantasmes anti-orientaux de la ci-devant chrétienté; elle inquiète ses plus proches témoins arabes, sunnites et de politique au moins extérieure des plus séculières; elle altère fortement les conditions du marché pétrolier international. Rien d'étonnant donc à ce que éditeurs et auteurs, qui ont légitimement le sens de l'opportunité, aient lancé de nombreux titres sur le marché au cours des toutes dernières années au point que, dans une « bibliographie sélective » notre auteur ne relève pas moins d'une dizaine d'ouvrages de 1979 à 1982. Parmi ceux-ci, vu les circonstances et la brièveté relative de l'expérience révolutionnaire iranienne, peu de magistrale synthèse, ni même de travaux historiques d'ensemble.

Est-ce pour donner l'impression qu'il comblerait cette lacune que Tareq Ismael présente son livre sous un titre aussi général qu'abusif: « Iraq and Iran »? Même l'indispensable sous-titre, à la typographie ici discrète, ne précise et ne restreint qu'insuffisamment le sujet annoncé car s'il s'agit bien de « racines du conflit », comme d'autres ont écrit « les racines de la révolution (iranienne) », il faudra avoir déjà feuilleté l'ouvrage pour constater qu'il s'agit plutôt d'une présentation de documents qui occupent à eux seuls les quatre cinquièmes du volume. À cette réserve près, qui n'est pas mineure et dont on ne s'attendait pas qu'elle s'appliquât à l'auteur,

d'ouvrages aussi importants et originaux que « *Governments and Politics of the Contemporary Middle East* », cette publication n'est nullement inutile.

Dans la partie introductive d'une quarantaine de pages les trois types d'antécédents historiques, juridiques et idéologiques dont le conflit irako-iranien s'alimente, sont passés en revue ou du moins devraient l'être.

L'analyse historique était sans doute la plus facile à mener à bien pour un familier des cultures orientales et des mises en perspective événementielles. C'est aussi la plus copieuse et la plus réussie, puisque le lecteur moyennement averti des chroniques diplomatiques de la région aura la satisfaction d'y repérer quelques situations aussi marquantes sur place que facilement oubliées. Ainsi l'autonomie de fait de l'Arabistan/Khouzistan traduisant aux 16^e et 17^e siècles l'équilibre, en ce lieu, des puissances ottomane et safavide, cédait devant la passion de cette dernière dès qu'elle avait les moyens de satisfaire une irrépressible attirance vers la Mésopotamie qu'il lui arriva d'occuper jusqu'à Basra (1776-1779).

Ce n'est cependant qu'en 1847 avec la signature du traité d'Erzerum imposé par les compères russes et britanniques que le conflit frontalier du Chott al-Arab entre dans une actualité qui ne semble dépassée que depuis la présente guerre. Dès lors, les différents ajustements frontaliers intervenus (protocole de Constantinople, 1913; traité irako-iranien, 1937 dénoncé par l'Iran en 1969) ont toujours tendu à l'application de la règle internationale du Thalweg (frontière internationale fluviale passant à l'endroit le plus profond du cours d'eau) jusqu'à ce que Saddam Hussein, déjà chef du régime irakien en accepte l'application en 1975 (traité d'Alger). Malheureusement pour la paix dans la région, l'Irak dénonce unilatéralement (septembre 1980) le traité de 1975 préalablement à son entrée en guerre. C'est qu'en fait le conflit avait d'autres « racines » que les différends du Chott al-Arab; d'autres racines historiques sur lesquelles l'auteur reste exagérément discret (occupation iranienne des îles Tumb et Musa, problème kurde, agitation chiite irakienne, autres différends frontaliers au nord de Chott al-Arab) et

également des raisons juridiques et des motifs idéologiques.

Passant presque directement à l'exposé de ces dernières, le commentaire de Tareq Ismaël escamote en trois pages les « dimensions juridiques du conflit » (pp. 24-26) là où on eut pu attendre qu'un internationaliste, au besoin appelé en renfort, livre une analyse qui aurait intéressé bien au-delà des spécialistes. Puis il traite avec un certain bonheur du contenu d'un affrontement idéologique aux termes duquel l'Iran apparaît au baath irakien, nationaliste arabe, comme un impérialisme régional anti-arabe, tandis que le même baath irakien semble une hérésie séculariste et chauvine insupportable à la révolution islamique iranienne, qui se réclame de l'internationalisme mahométan.

Les documents retenus en Annexes le sont en petit nombre en ce qui concerne les textes des traités et des notes diplomatiques y afférentes; ils tournent essentiellement autour des trois dates: 1847 (traité d'Erzerum), 1913 (protocole de Constantinople) et 1975 (traité d'Alger). Le choix était par contre illimité en matière de documents dits « politiques et idéologiques » et reproduits ici avec une certaine abondance. On saura gré cependant à l'auteur d'avoir opéré une sélection somme toute éclairante notamment en ce qui concerne l'Iran et l'alchimie politique plutôt plus mal connue encore que celle de son adversaire. On y trouve en particulier la Constitution de la République islamique *in extenso* et de surcroît illustrée d'un minutieux diagramme (pp. 32-33) complexe et suggestif.

De toute façon, un tel type d'ouvrage qui ne prétendait pas à épuiser son sujet par une étude systématique et exhaustive le pouvait encore moins par la juxtaposition de documents si bien choisis fussent-ils. Tel quel cependant cet *Iraq and Iran* reste commode pour des recherches de seconde main.

Louis-Jean DUCLOS

Centre d'études et de
recherches internationales
Paris

CHINE

AMIN, Samir. *L'avenir du maoïsme*. Paris, Les éditions de Minuit, Coll. « grands Documents », 1981, 152 p.

Rédigé à la gloire du modèle socialiste chinois – ou plus précisément de l'idéal socialiste de son auteur – cet ouvrage comprend trois parties menées rondement et avec peu de nuances.

La première énonce les trois modèles théoriques de développement des forces productives parmi lesquels doivent choisir les pays de la périphérie sous développée, à prédominance agricole, dont l'agriculture est retardée, l'industrie faible et inégalement répartie et l'économie largement fermée sur elle-même. Ce sont le modèle socialiste de la Chine maoïste qu'il pose comme exemple positif, le modèle étatiste dans lequel la bourgeoisie d'État a remplacé les propriétaires capitalistes et dont l'exemple se trouve en URSS et, enfin, le modèle du capitalisme périphérique intégré à un système de division internationale du travail, soumis donc à un régime de dépendance.

Une deuxième partie est consacrée au développement de la Chine populaire depuis 1950 jusqu'en 1980 et à la comparaison schématique des résultats qu'aurait obtenus chacun de ces modèles appliqué à un pays comme la Chine en 1949.

En conclusion, l'auteur oppose maoïsme et révisionnisme, séparés selon lui par le degré de solution véritable apportée aux contradictions au sein du peuple. Il justifie les principales décisions prises par les dirigeants chinois depuis 1977 par sa conviction qu'elles assureront la continuité du maoïsme.

La ligne directrice du développement chinois est présentée comme axée sur le développement national autocentré et la distribution égale du revenu entre les travailleurs, après l'abolition de la propriété privée des biens de production. Pour s'y tenir, il a fallu octroyer la priorité à l'agriculture, soit refuser les prélèvements forcés sur le produit des paysans et il a fallu veiller à réaliser entre les